

Avis de constitution

SOCIETE « ABDOUL IVOIRE GARAGE » en abrégé « AIG »

Siège ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS DON BOSCO
CITE SIR, Lot 2475, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABDOUL IVOIRE GARAGE » en abrégé « AIG »

Objet : ENTRETIEN DE VEHICULES DE TOUT GENRE,
VENTE DE PIECES DETACHEES,
LAVAGE AUTO,
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS DON BOSCO
CITE SIR, Lot 2475, Ilot 12

Dirigeant(s) M AREMU MUTIYU ADEWOLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02268 du 05/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13223/GTCA/RC/2024 du 05/03/2024

